

Ce n'est pas sans dessein que Jésus a choisi Nazareth pour être témoin des premières années de sa vie. Du temps du Sauveur, cette ville avait une très mauvaise réputation. Nous connaissons tous la réponse de Nethanaël à Philippe, lorsque celui-ci lui dit, que Jésus de Nazareth était celui que les prophètes avaient annoncé. "De Nazareth ? il peut y avoir du bon !"

Aussi au commencement du Christianisme, on appela les chrétiens par ironie des Nazaréens, nom qu'ils portent encore aujourd'hui en Orient. Les chrétiens sont les "Nassara."

Dans un prochain article nous parlerons du 2^e mystère joyeux, la Visitation, qui nous transportera à Ain-Karim, non loin de Jérusalem.

FR. C.

des fr. pr.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

50 A. F. L'indulgence plénière accordée pour la récitation entière du Rosaire, comme vous le dites dans votre premier numéro, est-elle parfaitement authentique ?

Rep. — La plupart des manuels du Rosaire affirment qu'en récitant en un même jour, un Rosaire entier, on gagne une *indulgence plénière*. Ils le prouvent en disant que les souverains Pontifes, et notamment Clément IX, ont accordé au Rosaire toutes les indulgences de la couronne ou chapelet d'Espagne, et que parmi ces indulgences, il y en a une plénière.

Au surplus, un de nos Pères, voulant une preuve certaine de l'authenticité de cette indulgence, s'est adressé à Rome. Rome a répondu que cette indulgence plénière attachée à la couronne d'Espagne, était parfaitement authentique, et que la communication de cette indulgence à la récitation du Rosaire était également à l'abri de tout doute et de toute contestation.

Ainsi donc, toutes les personnes, *convenablement disposées*, qui récitent leurs quinze dizaines en un seul jour gagnent une indulgence plénière. Il arrive bien souvent à des personnes de dire trois chapelets le dimanche, et que de malades, retenus chez eux par infirmité ou maladie, peuvent en faire autant, et mériter ainsi l'indulgence plénière, si elles appartiennent à la confrérie !

Maintenant, il va de soi que les associés du Rosaire perpétuel peuvent gagner deux indulgences plénières en faisant l'heure de garde. La première leur a été accordée par Pie IX comme associés du Rosaire perpétuel ; la seconde est celle dont nous venons de parler, et qui a été concédée par Clément IX, en 1668.

— Une autre question nous est posée au sujet de l'indulgence des 60,000 ans. Il faudrait une pleine page pour y répondre, et l'espace nous manque. Ce sera pour le mois prochain.